

Le 6 avril 2010

Séance extraordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 6 avril 2010 à 19h, à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Jacques Séguin.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants:

Robert Kennedy, délégué à la voirie - district #2  
 Alexander Tomeo, délégué à la sécurité - district #3  
 Robert Beauchamp, délégué au CLD - district #4  
 Normand Clermont, délégué à l'hygiène du milieu - district #5  
 Marie-Claude Galland Prud'Homme, déléguée aux loisirs - district #6

Absence motivée

Jean-Guy Lafaille, délégué à l'administration - district #1

Le conseil municipal de Pointe-Calumet constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code Municipal.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Avis de motion/règlement 440-10 décrétant une dépense et un emprunt pour le réaménagement des parcs Edouard-Champagne et Albert-Cousineau
- 3.- Offres de services professionnels en architecture de paysage/ réaménagement du parc Edouard-Champagne/mandat
- 4.- Offres de services professionnels en architecture de paysage/ réaménagement du parc Albert-Cousineau/mandat
- 5.- Dépôt du rapport des activités du trésorier pour l'année 2009-article 513LERM
- 6.- Levée de la séance

10-04-037

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont  
 et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-04-038

AVIS DE MOTION/RÈGLEMENT 440-10 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DES PARCS EDOUARD-CHAMPAGNE ET ALBERT-COUSINEAU

Madame Marie-Claude G. Prud'Homme, conseillère, donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt pour le réaménagement des parcs Edouard-Champagne et Albert-Cousineau.

OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE DE PAYSAGE/RÉAMÉNAGEMENT DU PARC EDOUARD-CHAMPAGNE/ MANDAT

10-04-039

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme  
et APPUYÉ par Robert Kennedy

DE mandater Madame Johanne Berthiaume, architecte paysagiste, pour des services professionnels requis pour la préparation de plans et devis définitifs, dans le cadre des travaux de réaménagement du parc Edouard-Champagne, pour un montant de 22 000 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-04-040

OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE DE PAYSAGE/RÉAMÉNAGEMENT DU PARC ALBERT-COUSINEAU/ MANDAT

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme  
et APPUYÉ par Alexander Tomeo

DE mandater Madame Johanne Berthiaume, architecte paysagiste, pour des services professionnels requis pour la préparation de plans et devis définitifs, dans le cadre des travaux de réaménagement du parc Albert-Cousineau, pour un montant de 19 000 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10-04-041

DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DU TRÉSORIER POUR L'ANNÉE 2009-ARTICLE 513LERM

La directrice générale, Madame Chantal Pilon, dépose au conseil municipal, le rapport des activités du trésorier en vertu du Chapitre XIII de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (article 513), pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009.

10-04-042

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont  
et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

QU'À 20h10, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

JACQUES SÉGUIN, maire

CHANTAL PILON, directrice générale